

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 04 juin 2026

Ouverture de l'assemblée par la présidente de l'Association : Nathalie Tubiana

Secrétaire : Alain Guillon

Signature de tous les présents sur le registre de l'assemblée générale (comptage des pouvoirs)

Nombre d'adhérents au 04 juin 2026	287 Adhérents
Quorum (25%)	72
Adhérents présents ou représentés	180 (115 pouvoirs et 65 présents dont 34 sur Teams)

1^{ère} Résolution

Sur proposition du conseil d'administration et après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le rapport moral 2025.

Pour **Unanimité**

Contre

Abstention

2^{ème} Résolution

Sur proposition du conseil d'administration et après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le rapport financier 2025, donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2024 et décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Affectation **du résultat déficitaire de 23 752 €** à l'apurement du compte de report à nouveau

Pour **Unanimité**

Contre

Abstention

3^{ème} Résolution

Après avoir entendu le rapport spécial sur les conventions réglementées des commissaires aux comptes, l'assemblée générale, en tant que de besoin, en approuve le contenu.

Aucune convention réglementée intervenue au cours de l'exercice écoulé soumise à l'Assemblée générale.

Pour

Contre

Abstention

4^{ème} résolution

L'assemblée générale approuve le programme d'actions prévisionnel 2026-2027

Pour

Unanimité

Contre

Abstention

5^{ème} Résolution

L'assemblée générale approuve le budget 2026.

Pour

Unanimité

Contre

Abstention

6^{ème} Résolution

Sur proposition du conseil d'administration et après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation à 35 € en 2026.

Pour

Unanimité

Contre

Abstention

7^{ème} Résolution

Sur proposition du conseil d'administration et après en avoir délibéré, l'assemblée générale vote l'allongement de la durée du mandat d'administrateur, qui passe de deux ans à quatre ans

Cette résolution qui nécessite une modification des statuts exige un quorum de 50%, soit 144 voix. Le nombre de membres, présents et représentés étant de 180 voix, le quorum est atteint.

Pour **Unanimité**

Contre

Abstention

A Paris, le 04 juin 2026

La présidente

Nathalie Tubiana



Le secrétaire de l'assemblée générale

Alain Guillon



